

5.4.2 – Délégation de fonction à un élu

ARRÊTÉ N°2026-371

ARRÊTÉ PORTANT RETRAIT DE DÉLÉGATION DE FONCTION À M. FRANÇOIS TORSIELLO, 8^e ADJOINT AU MAIRE

LE MAIRE

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-18 qui confère au maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints ;

VU les délibérations n° DEL2026_03_02 et n° DEL2026_03_03 du 27 mars 2026 portant respectivement création de 8 postes d'adjoints au maire et élection de Monsieur François TORSIELLO en qualité de Huitième adjoint au maire ;

VU la délibération n° DEL2026_04_02 du 7 avril 2026 relative aux délégations d'attribution du conseil municipal au maire ;

Vu l'arrêté municipal n° 2026-252 du 13 mai 2026 portant délégation de fonction à M. François TORSIELLO, huitième adjoint au maire, pour exercer les attributions dans les domaines des services techniques, embellissement et propreté de la ville ;

Considérant la nécessité d'un bon fonctionnement de l'administration communale dans l'intérêt général de la commune ;

ARRÊTE

ARTICLE 1

Il est procédé au **retrait de la délégation de fonctions et de signature** qui a été donnée à Monsieur François TORSIELLO pour exercer les attributions dans les domaines des services techniques, embellissement et propreté de la ville.

ARTICLE 2

Messieurs le Maire de la commune de Mazan, le Directeur des Service et le Receveur Municipal, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de Vaucluse.

Fait à MAZAN, le **03 JUL. 2026**

Le Maire

Stéphane CLAUDON



Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication par voie d'affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat. A cet effet, le tribunal administratif territorialement compétent peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.